

FONDS DE DOTATION ID'EES
(autre personne morale de droit privé)
8B rue Paul Langevin
21300 CHENOVE
IDENTIFIANT SIREN 884 880 683

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 16 JUIN 2022

PROCES-VERBAL

L'an deux mil vingt-deux,
Le jeudi seize juin, à dix-huit heures,

Les membres du Conseil d'Administration du FONDS DE DOTATION ID'EES se sont réunis dans les locaux de la Société DESIE, 1 rue Antoine Becquerel à CHENOVE (21300), sur convocation de leur Président en date du 1^{er} juin 2022.

Sont présents et ont élargé le registre de présence à leur entrée en séance :

Monsieur Pierre CHOUX, Président du Conseil d'Administration ;

Lequel représente selon pouvoirs Messieurs Jacques DANIERE et Louis PERCEROT ainsi que la Société VERNOU ;

Monsieur Patrick CHOUX ;

Monsieur Dominique RAVETTO ;

Monsieur Christophe MATHET ;

Et Monsieur Jean-Claude BENANI.

Monsieur le Président constate l'absence de Monsieur Philippe DANDON, représentant la Société AUDITIS, Commissaire aux comptes du FONDS DE DOTATION ID'EES, régulièrement convoqué, dûment excusé.

Plus de la moitié des membres du Conseil d'Administration étant présents ou représentés, celui-ci peut valablement délibérer.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Pierre CHOUX.

Monsieur le Président rappelle que ledit Conseil est réuni sur l'ordre du jour suivant :

- « - Rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
 - Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels ;
 - Approbation desdits comptes ;
 - Adoption du budget
 - Conformément aux dispositions de l'article 6.2 des statuts, approbation du projet de cession à titre gratuit au profit du FONDS DE DOTATION ID'EES qui sera consentie par la Société de groupe d'assurance mutuelle AG2R LA MONDIALE et portera sur TROIS MILLE (3000) actions que cette dernière détient dans la Société SIPEMI ; ladite cession devant intervenir au plus tard le 30 septembre 2022. »

Monsieur le Président remet alors à chacun des Administrateurs les comptes de l'exercice considéré et le rapport d'activité.

Puis lecture est faite du rapport du Commissaire aux comptes.

Après ces présentations s'engage un débat entre les Administrateurs sur la marche du Fonds au cours de l'exercice écoulé, ses résultats, ses actions.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, approuve, en ce qui le concerne, les comptes de l'exercice clôturé le 31 décembre 2021 tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que le rapport d'activité et charge

le Secrétaire de procéder aux formalités de dépôt auprès de la Préfecture.

Monsieur le Président expose alors qu'il y a lieu pour le Conseil, conformément aux dispositions de l'article 6.2 des statuts, d'agréer la cession à titre gratuit au profit du FONDS DE DOTATION ID'EES par la société de groupe d'assurance mutuelle AG2R LA MONDIALE portant sur 3.000 actions que cette dernière détient dans la Société SIPEMI, Société par actions simplifiée à capital variable, ayant son siège social à CHENOVE, 8bis rue Paul Langevin, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 453 020 331 R.C.S. DIJON.

Ladite cession doit intervenir au plus tard le 30 septembre 2022, étant à toutes fins utiles ici rappelé que le FONDS DE DOTATION ID'EES est par ailleurs également associé de ladite Société SIPEMI.

Le Conseil, à l'unanimité, valide cette cession qui sera consentie à titre gratuit, les 3.000 actions venant ainsi compléter la dotation du Fonds.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à dix-huit heures trente.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé, après lecture, par le Président et un Administrateur.

FONDS DE DOTATION ID'EES
8B rue Paul Langevin
21300 CHENOVE

RAPPORT D'ACTIVITE SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021
SOU MIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
LE 16 JUIN 2022

I. Compte rendu de l'activité du Fonds portant à la fois sur son fonctionnement interne et sur ses rapports avec les tiers

- Liste des partenaires du Fonds (identification des partenaires et leurs relations) :
 - o Groupe Id'ées et ses filiales.
- Actions de prospection de donateurs menées par le Fonds :
 - o Communication et prospection auprès des partenaires économiques et associés de Groupe Id'ées.

II. Liste des actions d'intérêt général financées par le Fonds et leurs montants et liste des personnes morales bénéficiaires des redistributions du Fonds et leurs montants

- o 12/2021 : soutien pour un montant de 10 000 € en faveur d'EXTRAMUROS L'Association qui développe des actions de sensibilisation à la valeur des matériaux mis au rebut, notamment des déchets bois, par une transformation créative en mobilier et accessoires durables et utiles. Par ses activités participatives et éducatives, l'association vise également à agir sur le cadre de vie dans les quartiers populaires, à générer de la mixité et du lien social et à agir sur l'insertion professionnelle de public sensibles.

III. Ressources du fonds :

Vous trouverez ci-dessous la liste des dons perçus : Néant

Utilisation - Affectation :

- fonctionnement et frais du fonds de dotation : 3 124 € (honoraires)
- financement des actions d'intérêt général et redistributions : 10 000 €

IV. Politique d'investissement du fonds :

Dans le cadre de sa mission d'intérêt général, le fonds poursuivra son action d'accompagnement et de soutien de toute action destinée à favoriser, dans le cadre des luttes contre l'exclusion, l'insertion sociale et professionnelle en s'appuyant sur l'accompagnement social, la formation, l'orientation et la mise au travail. Il soutiendra des projets de modestes dimensions, éprouvant de ce fait des difficultés à se faire connaître et reconnaître et qui pourraient démarrer réellement sans une aide extérieure.

Bilan Actif

FONDS DE DOTATION IDEES

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 14/04/22
Devise d'édition EURO

	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concession, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres				
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations	2 229 613		2 229 613	2 229 613
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL I ACTIF IMMOBILISE	2 229 613		2 229 613	2 229 613
STOCKS ET EN-COURS				
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES				
CRÉANCES (3)				
Créances usagers et comptes rattachés				
Autres créances				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
INSTRUMENTS DE TRESORERIE				
DISPONIBILITES	12 774		12 774	23 485
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)				
TOTAL II ACTIF CIRCULANT	12 774		12 774	23 485
Frais d'émission d'emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	2 242 386		2 242 386	2 253 097
(1) Dont droit au bail	(2) Dont à moins d'un an		(3) Dont à moins d'un an	
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

Bilan Passif

FONDS DE DOTATION IDEES

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 14/04/22
Devise d'édition EURO

	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
FONDS PROPRES		
Fonds propres		
Fonds sans droit de reprise	2 244 613	2 244 613
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves	7 885	488
Report à nouveau sur gestion propre		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	(11 551)	7 397
Autres fonds propres		
Fonds avec droit de reprise		
- Apports		
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
- Subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL I FONDS PROPRES	2 240 946	2 252 497
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL II PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL III FONDS DEDIES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 440	600
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL IV DETTES	1 440	600
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	2 242 386	2 253 097
(1) A plus d'un an	A moins d'un an	1 440
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
ENGAGEMENTS DONNES		

Compte de Résultat en liste

FONDS DE DOTATION IDEES

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 14/04/22
Devise d'édition EURO

	31/12/2021	31/12/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :		
- Ventes de marchandises		
- Production vendue [biens et services]		
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES		
- Production stockée		
- Production immobilisée		
- Produits nets partiels sur opérations à long terme		
- Subventions d'exploitation		
- Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
- Cotisations		
- Autres produits		
TOTAL I PRODUITS D'EXPLOITATION	1 573	
	1 573	
CHARGES D'EXPLOITATION (2) :		
- Achat de marchandises		
Variation de stocks		
- Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
- Autres achats et charges externes	3 124	603
- Impôts, taxes et versements assimilés		
- Salaires et traitements		
- Charges sociales		
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux provisions		
- Sur actif circulant : dotations aux provisions		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
- Subventions accordées par l'association		
- Autres charges		
TOTAL II CHARGES D'EXPLOITATION	3 124	603
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(1 551)	(603)
PRODUITS FINANCIERS :		
- De participation (3)		
- D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
- Autres intérêts et produits assimilés (3)		
- Reprises sur provisions et transferts de charges		
- Différences positives de change		
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III PRODUITS FINANCIERS		
CHARGES FINANCIERES :		
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Intérêts et charges assimilées (4)		
- Différences négatives de change		
- Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV CHARGES FINANCIERES		
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)		

Compte de Résultat en liste - suite

FONDS DE DOTATION IDEES

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 14/04/22
Devise d'édition EURO

	31/12/2021	31/12/2020
--	------------	------------

3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	(1 551)	(603)
---	----------------	--------------

PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
- Sur opérations de gestion		18 000
- Sur opérations en capital		
- Reprises provisions et transferts de charges		
TOTAL V PRODUITS EXCEPTIONNELS		18 000

CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
- Sur opérations de gestion	10 000	10 000
- Sur opérations en capital		
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL VI CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 000	10 000

4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	(10 000)	8 000
--	-----------------	--------------

Impôts sur les bénéfices (VII)		
- Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (VIII)		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées (IX)		

TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VIII)	1 573	18 000
--	--------------	---------------

TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + IX)	13 124	10 603
--	---------------	---------------

EXCEDENT OU DEFICIT	(11 551)	7 397
----------------------------	-----------------	--------------

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
- Bénévolat		
- Prestations en nature		
- Dons en nature		
TOTAL		

CHARGES		
- Secours en nature		
- Mise à disposition gratuite de biens et services		
- Personnel bénévole		
TOTAL		

Annexe



REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 2 242 386 EUR et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de (11 551) EUR ont été établis selon les normes comptables françaises issues de l'avis CNC n°2009-01 du 5 février 2009 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation et du règlement ANC N°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux personnes morales de droit privé à but non lucratif.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes ont été arrêtés par le Président le 10 mai 2022.

TITRES DE PARTICIPATION

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'achat ou à leur valeur d'apport. Leur valeur d'inventaire est appréciée en fonction de la quote-part de l'actif net réévalué, de la rentabilité et de la valeur économique présente ou future des titres. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

L'appréciation de la valeur des titres de participation a été réalisée en cohérence avec les données historiques de la société filiale et les perspectives d'évolution de cette dernière.

FONDS PROPRES

Les fonds propres du fonds de dotation sont constitués d'apports des fondateurs statutaires.

La comptabilisation des fonds propres est faite en conformité avec l'avis 2009-01 du 5 février 2009 du Conseil National de la Comptabilité relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation.

Conformément à l'article 6 des statuts, la dotation est non consommable. Par conséquent, la dotation initiale en numéraire de 15 000 € est comptabilisée dans le compte 10221, dans un sous-compte d'autres actifs.

Les dotations complémentaires de parts sociales de la SC VERNOU pour un montant total de 2 229 612.50 € sont également non consommables. Elles sont comptabilisées en 10221, dans un sous-compte d'actifs immobiliers.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Malgré la persistance de la crise sanitaire liée à la COVID-19, cette dernière n'a pas eu d'incidence sur la valorisation des titres de participations et l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la continuité d'exploitation.

EVENEMENTS POST CLOTURE

Les opérations militaires en Ukraine qui ont commencé le 24 février 2022 et les sanctions prises contre la Russie par de nombreux Etats ont des incidences sur l'activité de nombreux groupes et auront une incidence sur l'économie mondiale. A la date d'arrêté des comptes 2021 du fonds de dotation, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Immobilisations

FONDS DE DOTATION IDEES

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 14/04/22
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	2 229 613		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :	2 229 613		
TOTAL GÉNÉRAL	2 229 613		

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			2 229 613	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :			2 229 613	
TOTAL GÉNÉRAL			2 229 613	

État des Créances et Dettes

FONDS DE DOTATION IDEES

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 14/04/22
Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres créances immobilisées			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Usagers			
Personnel et charges sociales à récupérer			
État et autres collectivités publiques			
Confédération, Fédération, Asso. & organismes apparentés			
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :			
TOTAL GÉNÉRAL			

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice
(2) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
TOTAL :				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 440	1 440		
Usagers avances reçues				
Dettes relatives au personnel				
État et autres collectivités publiques				
Conf., Fédération, Asso. & organ. appar				
Autres dettes				
TOTAL :	1 440	1 440		
TOTAL GÉNÉRAL	1 440	1 440		

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise	2 244 613			2 244 613
Ecart de réévaluation				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Réserves	488	7 397		7 885
Report à nouveau				
Résultat comptable de l'exercice		(11 551)		(11 551)
Subventions d'investissements non renouvelables par l'organisme				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL	2 245 101	(4 154)		2 240 947

FONDS DE DOTATION ID'EEs

8 bis rue Paul Langevin

21300 CHENOVE

**Rapport du
commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

AUDITIS

5 Rue René Char – 21000 DIJON

Tél. +33 (0)3 80 74 90 50

contact@auditis.fr

Aux membres du fonds de dotation,

• Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée dans vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de dotation ID'EES, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'entité à la fin de cet exercice.

• Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

• Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.



C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité annuel du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du fonds de dotation.

- **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

• Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

FAIT A DIJON,

LE 2 JUIN 2022

AUDITIS

Représentée par Philippe DANDON



Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes
Rattaché à la CRCC de Besançon - Dijon

Annexe

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 2 242 386 EUR et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un résultat de (11 551) EUR ont été établis selon les normes comptables françaises issues de l'avis CNC n°2009-01 du 5 février 2009 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation et du règlement ANC N°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux personnes morales de droit privé à but non lucratif.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes ont été arrêtés par le Président le 10 mai 2022.

TITRES DE PARTICIPATION

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'achat ou à leur valeur d'apport. Leur valeur d'inventaire est appréciée en fonction de la quote-part de l'actif net réévalué, de la rentabilité et de la valeur économique présente ou future des titres. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

L'appréciation de la valeur des titres de participation a été réalisée en cohérence avec les données historiques de la société filiale et les perspectives d'évolution de cette dernière.

AUDITIS

Audit - Conseil - Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes

5, Rue René Char
21000 DIJON
Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55

Bilan Actif

FONDS DE DOTATION IDEES

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 14/04/22
Devise d'édition EURO

	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concession, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres				
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations	2 229 613		2 229 613	2 229 613
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL I ACTIF IMMOBILISE	2 229 613		2 229 613	2 229 613
STOCKS ET EN-COURS				
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES				
CRÉANCES (3)				
Créances usagers et comptes rattachés				
Autres créances				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
INSTRUMENTS DE TRESORERIE				
DISPONIBILITES	12 774		12 774	23 485
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)				
TOTAL II ACTIF CIRCULANT	12 774		12 774	23 485
Frais d'émission d'emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	2 242 386		2 242 386	2 253 097
(1) Dont droit au bail	(2) Dont à moins d'un an		(3) Dont à moins d'un an	
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

Bilan Passif

FONDS DE DOTATION IDEES

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 14/04/22
Devise d'édition EURO

	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
FONDS PROPRES		
Fonds propres		
Fonds sans droit de reprise	2 244 613	2 244 613
Écarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves	7 885	488
Report à nouveau sur gestion propre		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	(11 551)	7 397
Autres fonds propres		
Fonds avec droit de reprise		
- Apports		
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
- Subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables		
Écarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL I FONDS PROPRES	2 240 946	2 252 497
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL II PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL III FONDS DEDIES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 440	600
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL IV DETTES	1 440	600
Écarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	2 242 386	2 253 097
(1) A plus d'un an	A moins d'un an	1 440
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
ENGAGEMENTS DONNES		

AUDITIS
Audit - Conseil - Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes

5, Rue René Char
21000 DIJON
Tél 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55

Compte de Résultat en liste

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 14/04/22
Devise d'édition EURO

FONDS DE DOTATION IDEES

	31/12/2021	31/12/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :		
- Ventes de marchandises		
- Production vendue [biens et services]		
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES		
Dont à l'exportation :		
- Production stockée		
- Production immobilisée		
- Produits nets partiels sur opérations à long terme		
- Subventions d'exploitation		
- Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
- Cotisations		
- Autres produits	1 573	
TOTAL I PRODUITS D'EXPLOITATION	1 573	
CHARGES D'EXPLOITATION (2) :		
- Achat de marchandises		
Variation de stocks		
- Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
- Autres achats et charges externes	3 124	603
- Impôts, taxes et versements assimilés		
- Salaires et traitements		
- Charges sociales		
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux provisions		
- Sur actif circulant : dotations aux provisions		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
- Subventions accordées par l'association		
- Autres charges		
TOTAL II CHARGES D'EXPLOITATION	3 124	603
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(1 551)	(603)
PRODUITS FINANCIERS :		
- De participation (3)		
- D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
- Autres intérêts et produits assimilés (3)		
- Reprises sur provisions et transferts de charges		
- Différences positives de change		
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III PRODUITS FINANCIERS		
CHARGES FINANCIÈRES :		
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Intérêts et charges assimilées (4)		
- Différences négatives de change		
- Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV CHARGES FINANCIÈRES		
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)		

Compte de Résultat en liste - suite

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 14/04/22
Devise d'édition EURO

FONDS DE DOTATION IDEES

	31/12/2021	31/12/2020
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	(1 551)	(603)
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
- Sur opérations de gestion		18 000
- Sur opérations en capital		
- Reprises provisions et transferts de charges		
TOTAL V PRODUITS EXCEPTIONNELS		18 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
- Sur opérations de gestion	10 000	10 000
- Sur opérations en capital		
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL VI CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 000	10 000
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	(10 000)	8 000
Impôts sur les bénéfices (VII)		
- Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (VIII)		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées (IX)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VIII)	1 573	18 000
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + IX)	13 124	10 603
EXCEDENT OU DEFICIT	(11 551)	7 397
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
- Bénévolat		
- Prestations en nature		
- Dons en nature		
TOTAL		
CHARGES		
- Secours en nature		
- Mise à disposition gratuite de biens et services		
- Personnel bénévole		
TOTAL		

AUDITIS

Audit - Conseil - Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes

5, Rue René Char

21000 DIJON

Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55

FONDS PROPRES

Les fonds propres du fonds de dotation sont constitués d'apports des fondateurs statutaires.

La comptabilisation des fonds propres est faite en conformité avec l'avis 2009-01 du 5 février 2009 du Conseil National de la Comptabilité relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation.

Conformément à l'article 6 des statuts, la dotation est non consommable. Par conséquent, la dotation initiale en numéraire de 15 000 € est comptabilisée dans le compte 10221, dans un sous-compte d'autres actifs.

Les dotations complémentaires de parts sociales de la SC VERNOU pour un montant total de 2 229 612.50 € sont également non consommables. Elles sont comptabilisées en 10221, dans un sous-compte d'actifs immobiliers.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Malgré la persistance de la crise sanitaire liée à la COVID-19, cette dernière n'a pas eu d'incidence sur la valorisation des titres de participations et l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la continuité d'exploitation.

EVENEMENTS POST CLOTURE

Les opérations militaires en Ukraine qui ont commencé le 24 février 2022 et les sanctions prises contre la Russie par de nombreux Etats ont des incidences sur l'activité de nombreux groupes et auront une incidence sur l'économie mondiale. A la date d'arrêté des comptes 2021 du fonds de dotation, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

AUDITIS
Audit - Conseil - Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes

5, Rue René Char
21000 DIJON
Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55

Immobilisations

FONDS DE DOTATION IDEES

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 14/04/22
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	2 229 613		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :	2 229 613		
TOTAL GÉNÉRAL	2 229 613		

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			2 229 613	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :			2 229 613	
TOTAL GÉNÉRAL			2 229 613	

État des Créances et Dettes

FONDS DE DOTATION IDEES

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 14/04/22
Devise d'édition EURO

FONDS DE DOTATION IDEES

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 14/04/22
Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres créances immobilisées			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Usagers			
Personnel et charges sociales à récupérer			
État et autres collectivités publiques			
Confédération, Fédération, Asso. & organismes apparentés			
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :			
TOTAL GÉNÉRAL			
(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice			
(2) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice			

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
TOTAL :				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 440	1 440		
Usagers avances reçues				
Dettes relatives au personnel				
État et autres collectivités publiques				
Conf., Fédération, Asso. & organ. appar				
Autres dettes				
TOTAL :	1 440	1 440		
TOTAL GÉNÉRAL	1 440	1 440		

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise	2 244 613			2 244 613
Ecart de réévaluation				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Réserves	488	7 397		7 885
Report à nouveau				
Résultat comptable de l'exercice		(11 551)		(11 551)
Subventions d'investissements non renouvelables par l'organisme				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL	2 245 101	(4 154)		2 240 947

AUDITIS

Audit - Conseil - Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes

5, Rue René Char
21000 DIJON
Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55